

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Soutien de 20 000 \$ pour les jeunes et les familles pour la MRC de Rivière-du-Loup

Rivière-du-Loup, le 18 janvier 2012-Le regroupement des partenaires de la MRC de Rivière-du-Loup œuvrant au sein du Comité harmonisation des services moins 9 mois/5 ans est heureux de confirmer que l'organisme Avenir d'enfants vient de lui accorder un montant de 20 000 \$ pour l'élaboration d'un premier plan d'action.

Avenir d'enfants est un organisme à but non lucratif fournissant un soutien aux communautés locales engagées dans le développement global des jeunes enfants vivant en situation de pauvreté afin que chacun d'eux ait toutes les chances d'avoir un bon départ dans la vie. Créée à l'initiative conjointe du gouvernement du Québec et de la Fondation Lucie et André Chagnon, Avenir d'enfants a pour mission d'offrir un accompagnement et un soutien financier aux actions concertées et aux projets élaborés par les communautés.

L'aide financière accordée par Avenir d'enfants permettra de mettre de l'avant les trois priorités de la planification triennale qui a été déposée à l'automne dernier par le Comité harmonisation des services moins 9 mois/5 ans. Ces trois priorités vont dans le même sens que les orientations d'Avenir d'enfants et sont :

1. le niveau de défavorisation économique et sociale des familles ayant des enfants âgés entre moins 9 mois et 5 ans;
2. la création du lien d'attachement parents/enfant et l'enrichissement des compétences parentales;
3. le développement de la maturité affective chez l'enfant.

Les organismes représentés au sein du Comité harmonisation des services moins 9 mois/5 ans sont :

- le Centre de la petite enfance des Jardins Jolis;
- le Centre de la petite enfance de Rivière-du-Loup;

- la Maison de la Famille du Grand-Portage;
- le Centre de santé et des services sociaux;
- l'Autre-Toit du KRTB;
- la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup;
- la Table famille des cinq cantons;
- le Centre-Jeunesse du Bas-Saint-Laurent;
- le Centre de réadaptation physique du Bas-Saint-Laurent;
- le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et du trouble envahissant de développement du Bas-Saint-Laurent;
- COSMOSS MRC de Rivière-du-Loup;
- la MRC de Rivière-du-Loup, fiduciaire de l'aide financière accordée.

Le 9 janvier dernier, Madame Annick Bachand a débuté comme coordonnatrice pour l'élaboration et la mise en œuvre de ce premier plan d'action soutenue par Avenir d'enfants dans la MRC de Rivière-du-Loup.

Les travaux de ce comité s'inscrivent dans la démarche de concertation pour une communauté ouverte et solidaire pour un monde outillé, scolarisé et en santé (COSMOSS). COSMOSS est un regroupement volontaire de partenaires multisectoriels (ministères et organismes) qui partagent un constat des difficultés rencontrées par les jeunes et qui s'engagent à concrétiser une démarche de collaboration et de continuité de services pour améliorer le parcours des jeunes et de leurs familles vivant en contexte de vulnérabilité.

-30-

Source : Andrée Duguay

Agente de liaison COSMOSS

MRC de Rivière-du-Loup

Téléphone : 418 867-2485 poste 230

Courriel : andree.duguay@mrc-riviere-du-loup.qc.ca